

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00162 Numéro SIREN : 449 262 054 Nom ou dénomination : AUDIT EUROPE EXPERTISE A2E CODEX
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt 2317

le gérant
certifie conforme

Audit Europe Expertise

Expertise comptable

2 Rue Christophe Colomb

35404 ST MALO CEDEX

Comptes annuels au 30/09/2023

AUDIT EUROPE EXPERTISE

A2E / Codex

Expertise comptable - Commissariat aux comptes



Alain LE MAOUT - Stéphane ROUSSEAU

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite
au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et membre
de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes
Sarl au capital de 500.000 €
RCS Saint-Malo 449 262 054 - APE 6920Z
TVA Intracommunautaire : FR 80449262054

Siège Social

2, rue Christophe Colomb
BP 10106
35404 SAINT-MALO cedex
Tél. : 02 99 40 99 60
Fax : 02 99 40 21 05
Email : a2estm@a2ecodex.fr

28, rue des Jardins du Val
BP 70205
35002 DINARD cedex
Tél. : 02 99 46 20 87
Fax : 02 99 46 68 57
Email : a2edin@a2ecodex.fr

1 bis, chemin de la Chaussée
BP 23
35120 DOL-DE-BRETAGNE cedex
Tél. : 02 99 48 39 16
Fax : 02 99 48 13 50
Email : a2edol@a2ecodex.fr

Documents de synthèse

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		30/09/2023	30/09/2022
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	26 252	16 676	9 576	11 694
		Fonds commercial (1)	845 964		845 964	845 964
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions	12 951	12 951		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 112	10 112		
		Autres immobilisations corporelles	766 961	576 280	190 681	211 146
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	19 100		19 100	19 100
Total (II)			1 681 340	616 018	1 065 321	1 087 904
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Avances et acomptes versés					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	228 029	54 200	173 829	172 527
		Autres créances (3)	110 604		110 604	70 944
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)	810 066		810 066	610 733
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	319 690		319 690	584 320
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		11 839		11 839	9 571
	Total (III)		1 480 228	54 200	1 426 028	1 448 095
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement d'obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		3 161 568	670 218	2 491 350	2 536 000
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

BILAN PASSIF

		30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	1 719 552	1 628 344
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	79 894	91 208
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		1 854 446	1 774 552
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	87 618	115 353
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	245	39 307
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 420	46 069
	Dettes fiscales et sociales	213 401	243 179
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	900	900
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	306 320	316 640
Total (IV)		636 904	761 448
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		2 491 350	2 536 000
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		578 881	673 830
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux règles comptables en vigueur dans le respect des principes du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées selon la réglementation française en vigueur, résultant du Code de Commerce et des arrêtés du CRC (Comité de la réglementation Comptable).

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont données :

1. Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les valeurs de cession estimées n'ont pas été déduites de cette base.

Les immobilisations ont été amorties selon les durées d'usage en vigueur.

Il n'a pas été identifié de composants dont la durée soit, de façon significative, différente de celle de la structure de l'immobilisation.

2. Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

3. Valeurs d'exploitation

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition ou selon leur coût de production.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Le coût de la sous activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est effectuée.

4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue.

Les informations complémentaires concernant le bilan, le compte de résultat, les engagements de l'entreprise et les autres informations sont présentées dans les notes ci-jointes.

Dérogations à une prescription comptable

Aucune dérogation à une prescription comptable n'a été pratiquée

Modification de présentation ou d'évaluation

Aucune modification de présentation ou d'évaluation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Faits caractéristiques

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur son activité depuis le 1er octobre 2022.

Aucun autre évènement, ni élément significatif ne sont intervenus sur l'exercice.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	845 964			845 964
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 636			26 252
Total	887 600			872 216
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.	12 951			12 951
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 112			10 112
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	542 009	15 558		557 567
. matériel de transport	121 688			121 688
. matériel de bureau	81 973	5 734		87 707
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	768 732	21 292		790 023
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	19 100			19 100
Total	19 100			19 100
Total général	1 675 432	21 292		1 681 340

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 942			16 676
Total	29 942			16 676
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.	12 951			12 951
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 112			10 112
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	383 407	28 607		412 014
. Matériel de transport	74 751	9 803		84 554
. Matériel de bureau	76 365	3 347		79 712
. Emballages récupérables, divers				
Total	557 586	41 757		599 343
Total général	587 528	41 757		616 019

Comptes de régularisation actif

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Factures à établir	31 246
Total	31 246

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Cotis. fisc. et soc. TNS constatées	01/10/2023		19		
Cotis. fisc. et soc. TNS constatées	01/10/2023		19		
RC	01/10/2023		1 200		
ass mission	01/10/2023		352		
RF	01/10/2023		2 574		
Les Echos	01/10/2023		793		
Les Echos	01/10/2023		1 797		
Maintenance logciels	01/10/2023		2 758		
Maintenance Dia	01/10/2023		570		
Maintenance Milega	01/10/2023		290		
Tel	01/10/2023		1 467		
Total			11 839		

Capitaux propres

Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	500	100,00	50 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	500	100,00	50 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Variation des capitaux propres

Désignation	Solde au 01/10/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2023
Capital	50 000				50 000
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves statutaires					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 628 344	91 208			1 719 552
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	91 208		79 894	91 208	79 894
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux propres					1 854 446

Provisions pour risques et charges

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)					
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		43 181	27 830	16 811	54 200
Autres dépréciations					
Total (III)		43 181	27 830	16 811	54 200
Total (I + II + III)		43 181	27 830	16 811	54 200
dont dotations et reprises	- d'exploitation		27 830	16 811	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence: montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					

Comptes de régularisation passif

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Factures non parvenues	5 453
Congés payés	33 252
Primes	21 154
Primes Macron	16 643
Charges sociales sur CP	12 203
Cotis. soc. à payer (Retards de pai	625
Cotis. fisc. TNS à payer	556
Cotis. soc. TNS à payer	342
Cotis. soc. à payer (Retards de pai	820
Cotis. fisc. TNS à payer	612
Cotis. soc. TNS à payer	341
Charges sociales sur primes	7 827
Arial gérants	1 536
Prévoyance SR	1 298
Taxe d'apprentissage	1 700
CFE	1 497
Taxes foncières	4 736
Formation continue	3 600
Tvts à payer	2 042
Total	116 237

Détail des produits constatés d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
Honoraires d'avance	01/10/2023		306 320		
Total			306 320		

Autres informations

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	19 100	19 100	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	228 029	228 029	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 763	3 763	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 652	14 652	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	92 188	92 188	
Charges constatées d'avance	11 839	11 839	
Totaux	369 571	369 571	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	87 618	29 595	58 023	
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	28 420	28 420		
Personnel et comptes rattachés	93 091	93 091		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 035	43 035		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	63 398	63 398		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 877	13 877		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	245	245		
Autres dettes	900	900		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	306 320	306 320		
Total	636 904	578 881	58 023	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 734			

le gérant
certifié
[Signature]

AUDIT EUROPE EXPERTISE

Sarl au capital de 50.000 €

Siège social :

2, rue Christophe Colomb

35400 – SAINT MALO

Registre du Commerce de Saint-Malo – 449 262 054

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 Mars 2024

L'an deux mil vingt quatre,
Le 29 Mars

Les associés de la Société **AUDIT EUROPE EXPERTISE**, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 €, dont le siège social est à St Malo – 35400 – 2, rue Christophe Colomb, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Gérant.

Sont présents : (nombre de parts)

	<u>PP</u>	<u>U</u>	<u>NP</u>
- Monsieur Alain LE MAOUT	250		
- Monsieur Jean-Guy ROUSSEAU	125	60	
- Monsieur Stéphane ROUSSEAU	65		60
total	440	60	60

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain Le Maout en sa qualité de co-gérant.

Monsieur Stéphane Rousseau remplit les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent 500 parts sur les 500 parts ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2023
- le rapport de gestion
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce
- un exemplaire des statuts de la société
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le Gérant déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des associés au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Ordre du jour

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport sur les conventions et approbation desdites conventions ;
- Quitus à la gérance ;
- Pouvoirs.

Puis le Gérant déclare la discussion ouverte et diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1^{ère} résolution - Communication des comptes sociaux

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant la communication des comptes sociaux ont bien été respectées, et notamment, la mise à disposition des associés pendant les 15 jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^{ème} résolution - Approbation des comptes et affectation des résultats

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par la gérance, et qui font apparaître un bénéfice de 79 894 €.

Elle décide d'affecter ce bénéfice de 79 894 € en totalité au compte « autres réserves »

Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1 854 446 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Dividende / part
30/09/2022	0	0
30/09/2021	0	0
30/09/2020	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} résolution - Approbation des conventions

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions, approuve tant les conclusions de ce rapport, que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} résolution - Quitus à la gérance

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'accomplissement de sa mission au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5^{ème} résolution – Formalités – pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés présents à l'assemblée après lecture.

Alain LE MAOUT

Stéphane ROUSSEAU

Jean Guy ROUSSEAU

le gérant
certifié
[Signature]

AUDIT EUROPE EXPERTISE

Sarl au capital de 50.000 €

Siège social :

2, rue Christophe Colomb

35400 – SAINT MALO

Registre du Commerce de Saint-Malo – 449 262 054

**Texte de la proposition d'affectation du résultat votée
lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 Mars 2024**

2^{ème} résolution - Approbation des comptes et affectation des résultats

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par la gérance, et qui font apparaître un bénéfice de 79 894 €.

Elle décide d'affecter ce bénéfice de 79 894 € en totalité au compte « autres réserves »

Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 1 854 446 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Dividende / part
30/09/2022	0	0
30/09/2021	0	0
30/09/2020	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

